



AKDITAL
Des soins et des liens



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**
DU 13 JUIN 2024

Casablanca, le 14 juin 2024

Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2024

Les actionnaires de la société AKDITAL se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 13 juin 2024, à 16 heures, au siège de la Bourse des Valeurs de Casablanca, Angle Avenue des FAR et rue Arrachid Casablanca 20000.

L'Assemblée Générale a autorisé une augmentation du capital social à hauteur d'un montant maximum de 1 000 000 000 de dirhams, prime d'émission incluse, avec suppression des droits préférentiels de souscription des actionnaires au profit du public. Cette opération sera réalisée par émission d'actions à un prix de souscription compris entre 660 et 690 dirhams par action, et les nouvelles actions seront intégralement souscrites et libérées en numéraire. Les actions émises seront assimilées aux actions existantes et soumises aux mêmes stipulations statutaires et donneront droit aux distributions de bénéfices ou répartitions de réserves qui pourraient être décidées par la société à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

De plus, l'Assemblée Générale a délégué les pouvoirs les plus étendus au Conseil d'Administration pour notamment, mettre en œuvre cette augmentation de capital, en fixer le montant définitif et le prix de souscription des actions dans le respect du plafond et de la fourchette autorisée par l'assemblée, et en déterminer les caractéristiques définitives.

À propos du Groupe Akdital

Akdital est le leader du secteur privé de la santé au Maroc. Le Groupe met à disposition de ses patients, et du personnel soignant, des installations et équipements médicaux à la pointe de la technologie, et conformes aux standards internationaux permettant d'adresser l'ensemble des spécialités médicales.

Contact communication financière

M. Ilyas ELHARTI
Directeur Général Adjoint
i.elharti@akdital.ma - 0522 23 14 14
246 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250
<https://communicationfinanciere.akdital.ma>